

Département de la
CORREZE

Commune de
SEILHAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 18

Délibération N° 046-2024

DESIGNATION DES
DELEGUES AU
SECTEUR
D'ELECTRIFICATION
DE SEILHAC

L'an deux mil vingt-quatre le huit du mois de novembre, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de Madame CROUZETTE Simone, maire.

Date de convocation du Conseil : le 04 novembre 2024

Présents :

MMES CROUZETTE, VILLATOUX, NOEL, BOUDRIE, VERDEYME, MARLINGE, CLEDIERE
MM. LEYRIS, CHAMBRAS, ORLIANGES, RHODES, VILLETTE, SAGE, FOURCHES

Absents excusés :

MMES CERTAIN (procuration à M. FOURCHES), MOUSNIER (procuration à M. ORLIANGES), POUGET
MM MAZEAUD (procuration à Mme CROUZETTE) et MANCI (procuration à Mme BOUDRIE)

Secrétaire de Séance : Mme VILLATOUX

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder au renouvellement des délégués de la commune de SEILHAC auprès du secteur intercommunal d'électrification de Seilhac.

Le Conseil Municipal, après avoir procédé à l'élection des délégués dans les conditions prévues, déclare les personnes élues ci-après désignées pour représenter la commune au secteur intercommunal d'électrification de Seilhac:

Délégué(e)s Titulaires (2) :

M. LEYRIS Jean-Michel
M. VILLETTE Gérald

Délégué(e)s Suppléant(e)s (2) :

Mme VILLATOUX Catherine
M. RHODES Romuald

Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Simone CROUZETTE